

Le Buccardésien

Magazine trimestriel municipal / juin 2019

41



URBANISME

Un développement maîtrisé en toute transparence



GRAND ANGLE

Les Plessis-Buccardésiens
ont du talent

/ 10-11

SPORT

Un terrain synthétique
tout prêt du but

/ 16

CULTURE

Petits chanteurs
deviendront grands

/ 18



Nos qualifications :



Spécialiste des marques de chaudière :



Afin de vous aider à trouver la solution la plus adaptée pour votre habitation, nous pouvons venir gratuitement à votre domicile ou vous accueillir sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage.

Plomberie

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



Chauffage

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt
Stéphane Vue • Tél. : 06 60 45 23 91

Tél.: 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr

www.facebook.com/asvstephanevue

Résidence médicalisée Le Grand Clos Le Plessis-Bouchard

Accompagnement chaleureux
Bienveillance
Soins

> Plusieurs formules d'accueil pour seniors autonomes ou dépendants

- Court et long séjours
- Accueil de jour

> Hébergement

- Chambres individuelles



3 rue Gabriel Péri - 95130 Le Plessis-Bouchard
Tél. : 01 30 72 72 72
clos-bouchard@ehpad-sedna.fr



Sommaire

/ EN IMAGES

Les temps forts du printemps 2019 / P4

/ MA VILLE

Urbanisme - logement
en toute transparence / P6

/ GRAND ANGLE

Les Plessis-Buccardésiens ont du talent / P10

/ ENVIRONNEMENT

Trier ses déchets devient un jeu d'enfant / P13

/ SCOLAIRE

Calendrier scolaire : de l'animation
pour nos enfants ! / P14

/ SPORT

Fête du sport : à fond la forme ! / P15
Un terrain de foot synthétique
tout prêt du but / P16

/ SOCIAL

La « senior mobilité » en marche / P17
Protégeons nos aînés / P17

/ CULTURE

Fête de l'été et de la musique :
tout un programme / P18
Petits chanteurs deviendront grands / P18

/ EN BREF

Logement : un permis de louer
contre l'insalubrité / P18
Internet : du très haut débit au Plessis / P18

/ SORTIR AU PLESSIS

Vos prochains rendez-vous / P20

/ VOS DÉMARCHES DE A À Z

Pensez à mettre à jour
vos papiers d'identité / P21

LeBuccardésien

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION / Sylvie Cartier
RÉDACTION, PHOTOS / Service Communication de la Mairie
du Plessis-Bouchard / Lolita Tran
CONCEPTION & RÉALISATION / RDVA / Domont / 0139901000
IMPRESSION / RAS / Villiers-le-Bel / 0139330101
RÉGIE PUBLICITAIRE / CMP / Sébastien Cadilhac / 0687550832
DIFFUSION / Champar / Garges-lès-Gonesse / 0134071250
SITE INTERNET / www.ville-le-plessis-bouchard.fr
Reproduction et vente interdite / Dépôt légal juin 2019

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK / Ville Le Plessis-Bouchard



Édito

*Chères Plessis-Buccardésiennes,
Chers Plessis-Buccardésiens,*

Nous y voilà, l'été arrive avec son cortège d'animations, de festivités et d'événements culturels.

Cet été, le Plessis-Bouchard sera le théâtre de nombreuses manifestations devenues incontournables et dont le succès ne se dément pas, bien au contraire : scène ouverte, fête de la musique, forum des associations, fête du sport, Plessis-skate, tournois de foot... autant d'événements qui feront le bonheur des petits comme des grands.

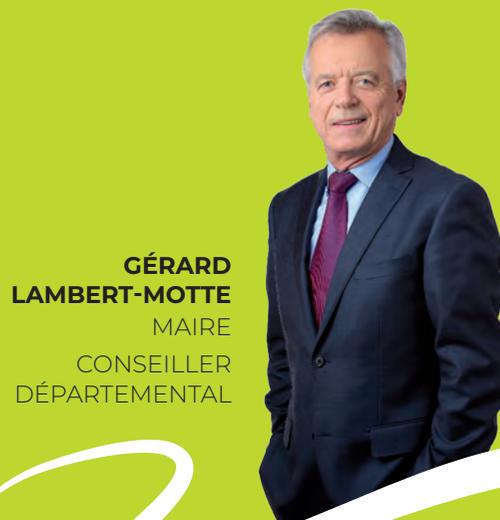
Pour beaucoup d'entre vous, cette période est synonyme de vacances et, pour peu que la météo soit au rendez-vous, d'une certaine forme d'insouciance qui tranche avec le stress du quotidien. Pour la Ville en revanche, aucune période n'est moins intense qu'une autre.

Souvent consacrée aux travaux de voirie et dans les équipements publics comme les écoles, la ville continuera son action pour améliorer ses services et votre bien-être dans notre commune.

Car favoriser le bien vivre ensemble au Plessis-Bouchard en préservant ses atouts dans un contexte souvent contraint est la devise de la Municipalité, comme vous pourrez le voir dans la rubrique « MA VILLE » de ce numéro.

En attendant de vous retrouver nombreux sur les festivités estivales, je vous souhaite de passer un bel été et de profiter pleinement des moments de partage et de convivialité préparés par nos associations.

Bonne lecture !



GÉRARD
LAMBERT-MOTTE
MAIRE
CONSEILLER
DÉPARTEMENTAL

En images

23/03 > 13/04

Festival Les Couleurs du Plessis

Une fois encore, le Festival Les Couleurs du Plessis fut un grand succès. Une programmation éclatante, de nouveaux talents et des rencontres inattendues. Vivement la prochaine édition.



20/04

Chasse aux œufs

Entre dégustation de chocolat et chasse aux œufs, la magie de Pâques était présente au Plessis-Bouchard pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.

4



7/04

Course la Plaine air

Lors de cette journée sportive, petits et grands, amateurs et sportifs aguerris ont couru dans une ambiance conviviale avec bien sûr, des supporters motivés répartis sur tout le parcours.



15/04

Remise des Permis Internet

Le 15 avril, Monsieur le Maire a remis les permis internet, ultime phase d'un programme qui aura débuté par une présentation de l'opération par la police nationale.



17/02 > 3/04

Salon de Peinture et de Sculpture

Nombreux sont venus admirer le travail des artistes locaux lors du Salon de Peinture et de Sculpture. L'occasion de découvrir une diversité de styles et de moyens d'expressions.



28/03

Manifestation pédagogique internationale « La grande lessive »

Pour cette manifestation artistique internationale, les Plessis-Buccardésiens se sont découvert une âme d'artiste. De quoi, solliciter la créativité, rassembler les générations et gommer les différences.



28/04

Visite à la ferme d'Écancourt

Sourire aux lèvres, les Mille-pattes étaient ravis de leur visite à la ferme et des ateliers de fabrication de pain et de pain d'épices prévus pour l'occasion.



16/05

Mais c'est quoi ce cirque dans ma crèche !

Un magnifique numéro d'acrobaties a fait beaucoup rire les enfants. La rencontre avec les bébés fut pleine de caresses et de chatouilles. Des moments riches en émotions entre les enfants et les professionnels.



18/05

Manifestation annuelle des accueils de loisirs

Le 18 mai dernier, 25 familles se sont données rendez-vous pour une animation basée sur le concept d'un Escape Game autour d'un voyage interstellaire en « télétransporteur ». Une activité parfaite pour mettre tout le monde de bonne humeur.



02/05

Sortie à Royal Kids

Piscine à balles, trampolines, legos géants, Les P'tits Loups ont su se détendre lors d'une sortie à Royal Kids. Un moment joyeux de les voir s'aventurer et crapahuter dans tout l'espace de jeux.

UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ, EN TOUTE TRANSPARENCE

Au Plessis-Bouchard comme dans la plupart des communes d'Ile-de-France, le rythme de construction de logements s'est singulièrement accéléré au cours des cinq dernières années. Conséquence de l'application des Lois Duflot imposant la densification des zones urbaines, ces constructions nouvelles peuvent-elles bouleverser la qualité de vie des Plessis-Buccardésiens qui caractérise si bien la commune ? Réponses dans ce dossier spécial proposant une vue d'ensemble des projets en cours et les informations nécessaires pour mieux comprendre les contraintes imposées aux communes par l'État.

6



Gérard Lambert-Motte, Maire du Plessis-Bouchard Conseiller départemental

Commençons par la question que peuvent se poser nombre de Buccardésiens : le rythme de constructions nouvelles sur la commune n'est-il pas excessif ?

« Raisonnablement, on ne peut pas qualifier la situation d'excessive si l'on prend en compte l'histoire et le caractère très particulier de notre commune en matière de développement urbain. Si nous avons atteint l'équilibre remarquable qui fait du Plessis-Bouchard l'une des villes les plus attractives du

Val d'Oise, c'est parce que nous avons réussi à développer le logement, l'activité économique et les équipements publics et de loisirs de manière cohérente et maîtrisée, sans créer de déséquilibre, en satisfaisant aux besoins des habitants. Il y a toujours eu une forte pression immobilière sur notre commune qui dispose d'importantes réserves foncières et cette pression s'est accentuée depuis 5 ans avec l'application des Lois Duflot qui imposent 25 % de logements sociaux partout. Si nous décidions demain de nous mettre en conformité en urbanisant tous les terrains disponibles, là nous serions dans l'excès. C'est ce que nous avons toujours refusé de faire. La méthode n'a pas changé.

Combien de projets immobiliers sont-ils actuellement programmés ?

4 en tout et pour tout, ce qui représente un total de 306 logements. Ces projets sont détaillés dans les pages de ce dossier, en totale transparence. Certains ont été lancés à l'initiative de la ville, d'autres relèvent d'initiatives privées. Ce que je peux affirmer, c'est que chacun de ces programmes a fait l'objet d'une très grande exigence de la part de la ville. Nous exigeons la qualité. Nous l'avons obtenue et continuerons à l'obtenir de la part des promoteurs qui ont plutôt bien traduit nos exigences qualitatives dans leurs projets. Les constructions récentes le démontrent, nous restons sur des principes architecturaux bien acceptés par les Plessis-Buccardésiens et attrayants pour les nouveaux habitants.

Vous parlez du fameux chiffre de 25 % de logements sociaux. Où en sommes nous actuellement ?

Nous sommes encore très loin de ce ratio qui me semble d'ailleurs irréaliste, voire purement idéaliste. Actuellement notre ville

compte 7,55 % de logements sociaux et nous ne parviendrons pas à atteindre les objectifs de la loi SRU. La commune restera dans une situation de « carence » en logements sociaux et continuera de payer de lourdes pénalités, ce qui n'est pas une situation tenable dans la durée.

C'est une volonté délibérée de payer des pénalités plutôt que construire des logements sociaux ?

Absolument pas. La situation que nous connaissons est la conséquence de choix faits il y a environ quarante ans qui ont privilégié la construction de logements individuels ou collectifs en accession à la propriété. Malheureusement, la baisse du pouvoir d'achat qui pénalise aujourd'hui les classes moyennes pose la question du logement social de manière très différente. Nous avons du retard à rattraper, il faut l'admettre. Nos jeunes, nos seniors, nos habitants à revenus modestes doivent pouvoir demeurer dans notre ville et dans cet objectif, la diversification de l'habitat s'impose afin de proposer un parcours résidentiel complet et de qualité.

Existe-t-il un risque de voir un jour la totalité du territoire communal urbanisée ?

C'est désormais absolument exclu. Notre plaine agricole est définitivement préservée, reste cependant la question de la ZAC du Bois Servais et une zone de projet au sud de la ville. Je pense que le bon sens l'emportera face aux contradictions des pouvoirs publics qui exigent à la fois de protéger les espaces naturels et de construire en masse. Face à cette contraction, les lois Duflot ont assoupli considérablement les règles d'urbanisme pour encourager la densification. Mais l'exercice a ses limites : on ne pourra jamais raser des quartiers entiers pour y construire des immeubles. Le développement de notre ville s'effectuera à un rythme modéré, maîtrisé et exigeant en matière de qualité.

Ma ville

Une ville nouvelle au Plessis-Bouchard : histoire d'un destin contrarié

À la même période que celle réalisée à Cergy-Pontoise, une ville nouvelle devait être construite au Plessis-Bouchard. Mais les élus de l'époque ont résisté...

L'histoire est bien connue des historiens de l'Ile-de-France. Le Général de Gaulle, alors président de la République, survole la banlieue parisienne en hélicoptère au début des années soixante. Il aurait alors ordonné au Préfet de région qui l'accompagne : « *Mettez-moi de l'ordre dans tout ça* ». En moins d'une décennie, la consigne présidentielle donnera naissance aux cinq grandes villes nouvelles de la région, dont celle du tout jeune département du Val d'Oise : Cergy-Pontoise. En revanche, tout le monde, ou presque, a oublié le sort alors réservé au Plessis-Bouchard qui a bien failli devenir l'une de ces villes nouvelles et devait s'appeler la ville nouvelle de Beauchamp.

LA MOITIÉ DU PLESSIS-BOUCHARD ACHETÉE PAR L'ÉTAT

Au début des années soixante, l'État y avait acquis 120 hectares de terrain par expropriation (sur les 266 hectares du territoire de la commune), pour y construire un quartier de toutes pièces. Ces terrains, vous les connaissez : c'est toute la partie ouest de la commune, encore dominée par la verdure, cadre d'une activité agricole prospère et valorisante.

Comment la petite ville du Plessis-Bouchard est-elle parvenue à mettre en échec les plans d'un État alors tout puissant ? « *Les élus de l'époque avaient incontestablement fort caractère et se sont farouchement battus contre le projet* », explique Gérard Lambert-Motte. L'État met alors son projet en sommeil et confie la gestion des terrains à un établissement public, l'AFTRP, qui se contente de les louer à des agriculteurs, de manière précaire.

En 1976, l'État revient à la charge en rouvrant une partie de ces terrains à l'urbanisation, mais les élus parviennent une nouvelle fois à protéger la plaine dont seule une partie sera construite, donnant naissance à la ZAC Charles de Gaulle.



LOGEMENTS, PRISON, VILLAGE POUR SDF...

En 1990, la pression s'accroît à nouveau : le Préfet ordonne la construction de 1200 logements et d'une nouvelle halte SNCF. Les élus du Plessis-Bouchard et de Franconville sont vent debout. L'État capitule une fois de plus.

D'autres projets suivront : la construction d'une prison qui sera finalement édifiée à Osny, puis l'implantation d'un « village de l'espoir », au début des années 2000, pour l'accueil de SDF. Le projet capote, la commune ayant réservé ce terrain à la construction d'un futur collège.

« *Notre détermination a payé* », rappelle le Maire. « *Mais ce qui a sauvé nos espaces naturels d'une urbanisation intense, ce sont nos plans d'occupation des sols successifs, établis à partir des années 80 grâce auxquels nous avons pu classer 42 hectares en zone de culture maraîchère. L'État a finalement accepté de céder ces terrains à la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), permettant aux agriculteurs de sortir d'une situation précaire et de s'y établir durablement* ».

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Suivra la création de l'espace naturel sensible la coulée verte, l'espace régional de Boissy, dont 14 hectares sont situés sur la commune. « *Avec les communes riveraines, nous avons utilisé tous les outils juridiques et réglementaires disponibles pour protéger ces espaces. L'union a fait la force et nous avons là encore obtenu gain de cause* ».

Sur les 120 hectares initialement acquis, l'État ne détient plus aujourd'hui que 25 hectares, dont les terrains de la ZAC du Bois Servais et une petite partie du sud de la ville.

Dernier acte en 2012 : la ville élabore et met en application son premier Plan Local d'Urbanisme qui succède au POS (Plan d'occupation des sols). « *L'opiniâtreté des équipes municipales successives a permis de façonner notre ville telle que nous l'apprécions aujourd'hui. Nous n'avons jamais fermé la porte à la construction de logements, mais le message a toujours été clair : pas n'importe comment* », argumente le Maire.

Autant dire que l'avenir de la ZAC du Bois Servais demeurera un sujet sensible, pour quelques années encore.

5 PROJETS STRUCTURANTS À HORIZON 2021

Une carte pour tout comprendre. Les quatre projets immobiliers dont les permis de construire sont en cours d'instruction sont présentés sur cette carte, de même que l'emplacement des futurs collège et gymnase.

Le nouveau collège

Le Conseil départemental, maître d'ouvrage du projet, vient de sélectionner le projet d'architectes. Les travaux de construction du futur collège d'une capacité de 600 élèves débiteront au printemps 2020 pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2021. L'établissement sera construit sur un terrain mis à disposition du département par la commune du Plessis-Bouchard qui réalisera à côté un nouveau gymnase.



Rue Marcel Clerc (La Bergerie)

Zone de projet arrêtée lors de la révision du PLU en 2012



Deux petits immeubles collectifs seront construits de part et d'autre de la rue dans le cadre de ce projet mené conjointement par plusieurs propriétaires dont la ville. La ville y possède actuellement des locaux en préfabriqué accueillant le service jeunesse et diverses associations qui seront relocalisés.

• 92 logements dont 30 logements sociaux • Permis de construire en cours d'instruction • Début des travaux : fin 2019 • Promoteur : Groupe Édouard Denis

Centre-ville



Ce projet a été lancé par la ville en 2007 et a donné lieu à une Déclaration d'Utilité Publique. La ville a conservé la maîtrise totale de ce programme qui a fait l'objet d'un concours d'architectes.

La réalisation du programme a été déléguée au promoteur Kauffman et Broad, réputé pour la qualité de ses réalisations.

• 69 logements dont 22 logements sociaux • Permis de construire en cours d'instruction • Début des travaux : fin 2019 • Promoteur : Kaufman & Broad

Îlot rues Jérouville, Grangeret de la Grange, Charles-de-Gaulle

Ce projet est une initiative 100 % privée, négociée entre différents propriétaires et les promoteurs.

- 87 logements dont 43 logements sociaux
- Permis de construire en cours d'instruction
- Début des travaux : fin 2019
- Promoteurs : France Habitation (logements sociaux) - Bouygues Immobilier (accession)



À Savoir

→ Des travaux de réaménagement et d'élargissement de voirie seront réalisés par la ville aux abords des quatre projets en cours d'instruction.

→ Tous les programmes comporteront des parkings en sous-sol sur deux niveaux. Le Plan Local d'Urbanisme impose une place de parking par logement social et 1,8 place par tranche de 50 m² de surface construite en accession à la propriété.

→ Le Maire peut-il s'opposer à une demande de permis de construire ? Seulement si le projet n'est pas conforme au règlement d'urbanisme. Si les plans déposés par un promoteur ou un particulier respectent les contraintes du Plan Local d'Urbanisme, le Maire n'a aucun pouvoir de s'opposer au projet.

→ Est-il vrai que les promoteurs démarchent les propriétaires pour racheter leurs propriétés ? C'est exact. Le phénomène est constaté dans toutes les villes. Les promoteurs proposent des prix d'achat alléchants aux propriétaires de terrains ou de bâtiments contigus afin de constituer l'espace foncier nécessaire à l'édification d'un immeuble collectif. Ils s'appuient pour cela sur les lois générales d'urbanisme qui encouragent et facilitent la densification urbaine.

Le chiffre 374 000 €

C'est le montant de la pénalité que la ville devra payer cette année, en raison d'un pourcentage de logements sociaux qui se situe très en deçà des obligations imposées aux villes de plus de 3 500 habitants. 7,55 % pour 25 % imposés.

Depuis 2017, cette amende n'a cessé d'augmenter : 121 000 € en 2017, 362 000 € en 2018, et atteindra environ 385 000 € en 2020. À partir de 2021, ce prélèvement sera déterminé en fonction des logements sociaux réalisés entre 2017 et 2019.

Cette carence en logements sociaux est également sanctionnée par les mesures suivantes :

- Perte du droit de préemption urbain désormais entre les mains du Préfet.
- Perte du contingent d'attribution de logements sociaux par la mairie.

Chaussée Jules César - site de La Poste

Une opération de restructuration de cet îlot était déjà prévue au Plan Local d'Urbanisme en 2012 sur un ensemble de parcelles et immeubles dont une partie est propriété de la ville. Le bâtiment sera démolé et reconstruit. Les commerces et services existants seront temporairement délocalisés avant de se réinstaller en rez-de-chaussée du futur bâtiment (La Poste, la Pharmacie et le salon de coiffure sont concernés)

- 58 logements dont 18 logements sociaux
- Permis de construire en cours d'instruction
- Début des travaux : fin 2019 • Promoteur : Kaufman & Broad



Nos habitants ont du talent

Qu'ils soient entrepreneur, citoyen engagé ou chanteur, Didier DAFFY, Assil SAHNOUNE et Lény BALL ont trouvé leur voie pour réussir. Les raisons de leur choix sont multiples : une envie d'aventure, une curiosité de l'ailleurs... Une motivation commune domine : celle d'être utile. Portraits de trois Plessis-Buccardésiens qui ont fait le choix de vivre une vie passionnée et atypique.



UN ÉLECTRICIEN EN OR

Comme tous les ans, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat mettent à l'honneur des artisans du Val-d'Oise.

10

Cette année, la médaille de l'excellence artisanale a été remise à un Plessis-Buccardésien. La cérémonie a récompensé la Société DAFFY ÉLECTRICITÉ pour son savoir-faire, mais également pour son implication dans la formation des apprentis et la pérennité économique de son entreprise. Retour sur un parcours d'exception.



MONSIEUR DIDIER DAFFY, QU'EST-CE QUI VOUS A POUSSÉ VERS LE MÉTIER D'ÉLECTRICIEN ?

Toute mon enfance, je me suis intéressé à l'électronique et à l'électricité en général. C'est donc tout naturellement que je me suis orienté vers un lycée d'électronique durant lequel j'ai effectué un stage de formation en électricité.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL.

Mon parcours est plutôt simple. J'ai commencé le 1^{er} août 1979 à l'entreprise GENELEC à Andilly. J'y suis resté 7 ans.

Après avoir acquis les compétences nécessaires, et avoir appréhendé le métier d'électricien dans sa globalité, j'ai créé mon entreprise le 27 juillet 1987.

EN QUOI CONSISTE VOTRE ACTIVITÉ AU QUOTIDIEN ?

Globalement, mon activité consiste à rédiger des devis, à m'entretenir avec la clientèle et à soutenir mes techniciens quand cela est nécessaire.

Par ailleurs, le respect et la maîtrise des procédures de sécurité sont des préalables indispensables à l'exercice de cette fonction. Et je me dois d'y faire attention.

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UN JEUNE QUI VEUT SE LANCER DANS LE MÉTIER ?

Je pense qu'il est important de découvrir le monde professionnel de manière progressive. L'idée d'exercer dans plusieurs entreprises pour apprendre chaque spécificité du métier me paraît cohérente. Mais avant d'être chef d'entreprise, il est nécessaire d'être à l'aise avec les chiffres et la gestion d'un portefeuille client. Ce métier est riche et diversifié et de nombreux secteurs requièrent les compétences d'un électricien. Je conseillerai toujours aux passionnés de se lancer dans l'entrepreneuriat.

ASSIL SAHNOUNE, OU QUAND LA SOLIDARITÉ SE JOUE DES BARRIÈRES

De l'Afrique au Plessis, l'association Humanly Charity cultive la solidarité internationale et locale, universelle et sans frontières.

Bâtir un lien de solidarité entre la France et l'Afrique. Voilà l'ambition que porte Assil SAHNOUNE depuis plus de trois ans. Après des années de réflexion et de travail, c'est l'esprit plein de projets pour améliorer les conditions de vie des Africains que nous avons rencontré ce jeune Plessis-Buccardésien.



ASSIL SAHNOUNE, QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

J'ai 21 ans, je suis Plessis-Buccardésien. Après avoir passé ma scolarité au Collège Marcel Pagnol, j'ai intégré le lycée de Gennevilliers. Fin 2016, je suis arrivé 2^e du concours Eloquentia, un concours qui désigne le meilleur orateur du département.

Une subvention m'a alors été attribuée avec laquelle j'ai ouvert mon association Humanly Charity le 22 octobre 2016.

COMMENT EST NÉ VOTRE PROJET DE CRÉER UNE ASSOCIATION HUMANITAIRE ?

J'avais envie de me rendre utile. Tout le monde n'a pas la même chance que nous. Il y en a pour qui la vie est orchestrée par les conflits, les catastrophes naturelles, les épidémies. Aider les autres, donner de mon temps et de mes compétences est très valorisant. Car agir pour les autres, c'est aussi agir pour soi.

EN QUOI CONSISTE VOTRE ASSOCIATION ?

Le but de l'Association est humanitaire, il est de fournir une aide au plus démunis. Grâce à des partenariats et aux nombreux donateurs, nous fournissons des vêtements

usagés et des denrées alimentaires via des antennes locales. Depuis peu, nous sommes également en mesure de construire des puits dans des villages qui n'ont pas accès à l'eau. En l'espace de trois ans, sept puits ont pu être créés : quatre au Togo, un au Bénin, un au Ghana, et un en Côte d'Ivoire. Bien que l'association soit multiculturelle, nous nous concentrons pour l'instant sur l'Afrique pour les villages les plus pauvres, tout cela encadré et en contact permanent avec nos représentants sur place.

COMMENT SE DÉROULE LA MISE EN ŒUVRE DE VOS PROJETS ?

Nous analysons tout d'abord le pays dans lequel nous intervenons. Puis, avec l'aide d'une ONG, nous étudions les différents besoins sur place. Une fois que tout est acté, un appel aux dons via nos réseaux sociaux est lancé. Avec l'argent récolté, les travaux commencent aussitôt. Tout peut aller très vite. Demander de l'argent pour une cause n'est jamais une chose facile, en donner encore moins, surtout lorsqu'on ne sait pas vraiment où, pour qui et comment seront utilisés les dons. Mais nous sommes une association Loi 1901, donc à

but non lucratif. Tous les dons récoltés vont uniquement aux actions de notre structure, qui consistent à donner l'espoir d'une vie meilleure aux plus démunis. Dans tous les cas, chacun peut voir le suivi des travaux engagés.

Suivez-le sur instagram : HumanlyCharity

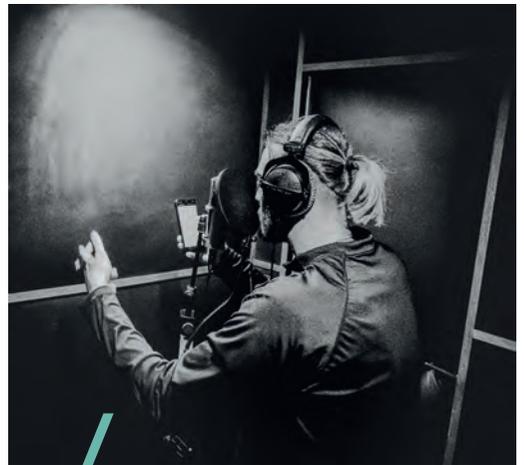


Vocalemment transmissible



La musique de Lény BALL semble s'être donnée pour mission de frapper les esprits instantanément. Il n'est pas question de faire dans la demi-mesure, tout est dans l'énergie, rapidement communicative quand on est confronté à ses performances.

Sourire aux lèvres, les yeux rieurs, ce jeune Plessis-Buccardésien est un passionné de musique depuis l'âge de 12 ans. Energie et volonté de transmettre une expression positive de la vie semblent être ses maîtres mots.



PARLEZ-NOUS DE VOUS, CE QUE VOUS FAITES DANS VOTRE VIE.

J'ai 21 ans et je suis des études dans les domaines de la vente et du commerce. Mais ma passion pour la musique a toujours été le moteur de mes choix. Je suis fou de musique. J'aime en jouer, en enregistrer, comme j'aime la partager.

OÙ TROUVEZ-VOUS VOTRE INSPIRATION ?

Ça part toujours de ce que j'entends, je vois et je lis. Ça peut être une discussion entre amis, une idée, une petite étincelle qui arrive. Je m'imagine beaucoup de choses. Selon le message que je souhaite faire passer, l'univers est différent.

COMMENT EST-CE QUE VOUS QUALIFIERIEZ VOTRE MUSIQUE ?

Je pense avoir une musique qui donne espoir. L'idée est de montrer aux gens qu'il ne faut pas abandonner et toujours croire en ses rêves. Rêver, c'est avoir un but, et un but nous motive à aller de l'avant, pour nous surpasser nous-même et obtenir quelque chose de nouveau chaque jour. Avec mes mots, je tente de dire aux gens qu'il ne faut pas perdre un seul jour sans se rapprocher de ses rêves.

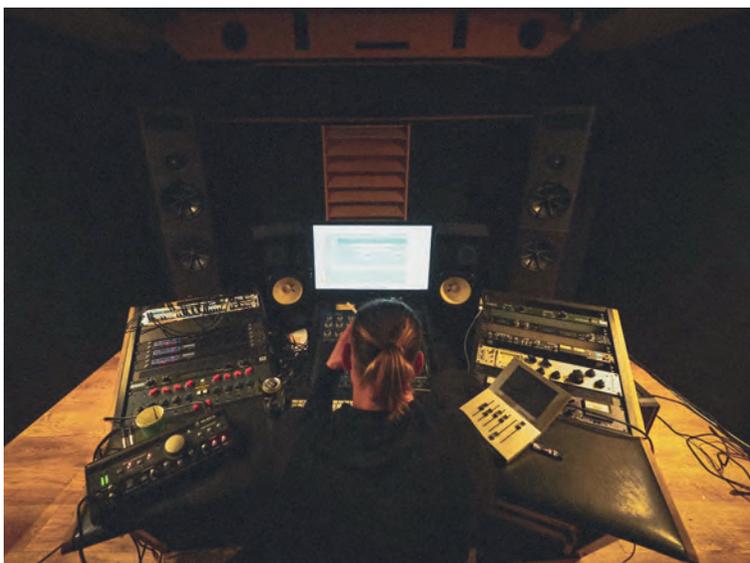
QUEL GENRE DE MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE PASSER À TRAVERS VOS CHANSONS ?

Outre des messages positifs, ce que je souhaite avant tout est de procurer du plaisir aux gens, toutes générations confondues. Pour beaucoup, la musique n'est qu'un divertissement, un loisir, voire un simple produit de consommation. Pourtant, les hommes ont toujours reconnu aux sons un réel pouvoir.

La musique est un phénomène qui touche les gens et selon moi, le dénominateur commun de toutes les musiques est l'émotion.



Eternel optimiste, l'artiste nous parle de sa vision de la vie et d'une musique populaire assumée. Une bouffée d'air frais et de positif à consommer sans modération...



AU PLESSIS, TRIER SES DÉCHETS DEVIENT UN JEU D'ENFANT

Les règles de tri ont changé au Plessis-Bouchard pour devenir plus simples. Tous les emballages papier, plastique ou métallique peuvent être jetés dans le bac jaune. Objectif : améliorer le taux de recyclage et faire un pas vers l'harmonisation totale des consignes de tri qui doit intervenir en 2022 au niveau national.

Pour les Plessis-Buccardésiens, une petite révolution s'est mise en route depuis le mois de mai. Désormais, le bac jaune du recyclage élargit sa grille de compétences et peut accueillir tous les emballages papier, carton, plastique ou métal tels que les pots de yaourt, sacs plastiques, bouchons de bouteilles, gourdes de compote, capsules de café...

Ces emballages n'ont pas besoin d'être lavés, en revanche, ils doivent être vides et surtout, jetés en vrac.



D'OÙ VIENT CETTE ÉVOLUTION DES CONSIGNES ?

Notamment des progrès technologiques. Les centres de tri se sont en effet modernisés et un capteur optique est désormais capable de reconnaître les matières des emballages des autres déchets.

Pour Gérard LAMBERT-MOTTE, Maire du Plessis-Bouchard et Président du Syndicat Emeraude, ces gestes de tri non contraignants, ont été pris pour accélérer le taux de recyclage des déchets d'emballages plastiques, qui ne dépasse guère 26 % depuis 2016.

Cette mesure va dans le sens du ministère de la transition écologique qui vise 100 % de plastiques recyclés en 2025, dans le cadre de la feuille de route sur l'économie circulaire. Autant d'objectifs irréalisables sans une collecte généralisée dans les foyers, les entreprises et les commerces.



le mot

Marie-Pierre
JÉZÉQUEL

Adjointe au Maire en charge des Affaires économiques, du Développement durable et du Jumelage

Plus qu'une nouvelle habitude à prendre, c'est une nouvelle attitude à adopter !

Le tri des déchets est la première étape indispensable au recyclage et à la valorisation des déchets. Encourager les éco-gestes, c'est agir en tant qu'éco-citoyen et participer activement à la préservation de l'environnement, aux économies d'énergie et des ressources naturelles.

En simplifiant les consignes de tri, le Plessis-Bouchard compte diminuer la production d'ordures ménagères par habitant. Une démarche qui va dans la continuation des actions que mène la ville dans la préservation de l'environnement. De plus, il ne faut pas oublier que le contenu d'un bac jaune peut permettre la création de nouveaux objets et de nouveaux emplois.

CALENDRIER SCOLAIRE : DE L'ANIMATION POUR NOS ENFANTS !

Au Plessis, les choix ne manquent pas pour occuper les enfants, les initier à la culture ou leur réserver de belles sensations. Avec les beaux jours qui arrivent, de jolies surprises attendent vos enfants. Un planning varié et diversifié pour la joie de tous.



Nez rouge, perruque et pantalons multicolores, les enfants de l'École Saint-Exupéry nous ont démontré qu'ils adoraient faire le show tout en chansons et en couleurs ! Un pur moment de rire et d'émotions.

14

Inscriptions scolaires nouveaux arrivants

Vos enfants ne sont pas encore inscrits pour la rentrée scolaire ? N'attendez plus et prenez rapidement rendez-vous avec le service de la vie scolaire. Plus d'informations au 0134137139.

Inscriptions : accueils de loisirs, restauration scolaire et études surveillées

Les inscriptions des enfants aux services municipaux des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et des études surveillées pour la rentrée scolaire 2019/2020 doivent être effectuées auprès du service multi-prestations de la mairie, par le biais de la fiche sanitaire.

Celle-ci doit être transmise en mairie, en 2 exemplaires, avec les justificatifs demandés avant le 28 juin 2019.

Toutes les réservations pour les accueils de loisirs (mercredi et vacances scolaires) et la restauration scolaire sont à saisir sur le portail famille dès le 19 août 2019. Si vous ne disposez pas d'une clé enfance pour créer votre compte, merci de vous rapprocher du service multi-prestations.

À venir dans les écoles...

École F. Gaillardet

- 28 juin : kermesse
- 1^{er} juillet : remise des diplômes de CM2

École Les Hauts de Saint Nicolas :

- 28 juin 2019 : fête de l'école



Dans le cadre de notre partenariat avec l'association Mada M'iza qui développe l'éducation et l'enseignement à Madagascar et surtout dans le village d'Anpahantany, les enfants des écoles Saint Exupéry et Gaillardet se sont lancés dans une course effrénée. Bravo aux champions !

Quand le sport fait bouger la ville !

Fête du sport... À fond la forme !

À vos baskets ! Le 23 juin, de 14h à 17h, le Plessis fête le sport.

Que l'on soit professionnel ou amateur, simple pratiquant du dimanche ou amoureux du sport, les manifestations seront ouvertes à toutes et à tous !

En partenariat avec une dizaine d'associations, la Fête du Sport s'attache à favoriser et à promouvoir la pratique d'activités sportives auprès du grand public tout en mettant à l'honneur les associations du Plessis-Bouchard et acteurs sportifs locaux qui œuvrent toute l'année.

Réparties au sein de différents espaces, de nombreuses disciplines seront présentées et les associations proposeront un programme de démonstrations, d'initiations et de découvertes.

Chacun pourra participer à des tournois ludiques improvisés et s'essayer à toutes les activités grâce aux ateliers mis en place pour l'occasion.

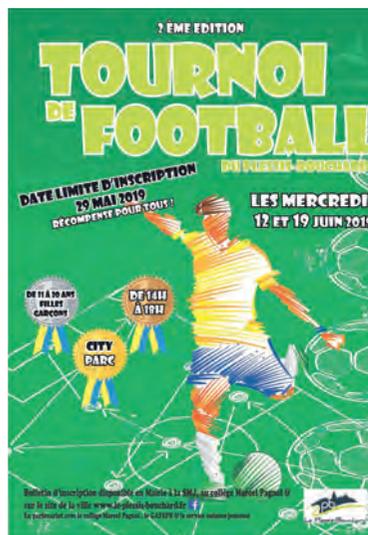
Un moment idéal pour découvrir de nouveaux sports et une autre manière de faire de l'exercice.



Plessiskate Ça roule au Plessis

Du spectacle, des acrobaties et des sensations fortes ! Publics, amateurs de skate ou passants curieux, ne manquez pas le Plessiskate, samedi 22 juin de 11h à 15h30 au Skate Parc. Au programme : stands de jeux, démonstrations et barbecue.

Soyez nombreux à nous faire découvrir vos talents en skate, trottinette et rollers.



Tournoi de foot On met les foulées doubles

Après le succès du premier tournoi de foot le 12 juin dernier, le Plessis organise un autre tournoi le 19 juin de 14h à 18h

Clin d'œil à la prochaine coupe du monde féminine, l'objectif de ce tournoi est de réunir des participants mixtes de 11 à 20 ans autour d'une passion commune : le football.

Joué dans la convivialité et le respect des règles, il contribue également à rassembler les

jeunes de toutes classes sociales confondues autour d'une action sportive et conviviale. Après, la réalité du sport et du terrain rendra son verdict. Bon courage aux futures équipes !

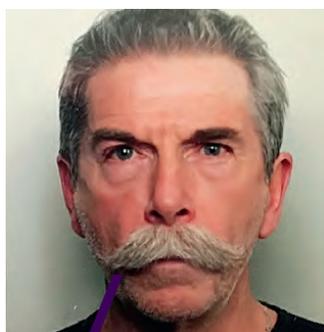


PLUS D'INFORMATIONS
SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.VILLE-LE-PLESSIS-BOUCHARD.FR
ET SUR L'APPLI-VILLE : [HTTPS://MYMAIRIE.FR/](https://mymairie.fr/)

UN TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE TOUT « PRÊT » DU BUT



16



le mot

Pierre
DERVEAUX

Adjoint au Maire en charge
de la Jeunesse et des Sports

Pour les participants, ces rendez-vous sportifs sont de véritables outils qui accentuent le lien social. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de se retrouver autour d'événements qui démontrent un esprit de partage, d'un respect mutuel, d'un goût de l'effort et de compétitivité pour s'épanouir. Le Plessis-Bouchard est une ville qui bouge et se transforme. Malgré des budgets de plus en plus restreints, nous avons toujours la volonté de nous investir dans des projets structurants pour l'épanouissement de chacun.

Le gazon synthétique gagne du terrain au Plessis-Bouchard. Si les conditions météo du moment sont clémentes pour le jeu, les footballeurs pensent déjà aux difficiles périodes. La bonne nouvelle, c'est la livraison du terrain en gazon synthétique du stade en septembre pour le plaisir de nos footballeurs.

Plus besoin de tondre ni mettre de l'engrais. En plus de réduire les coûts de fonctionnement, le terrain synthétique a été pensé pour améliorer les conditions de jeu, absorber les chocs et apporter un meilleur confort aux sportifs.

Ce système de dernière génération, est conçu pour reproduire les principales caractéristiques d'une surface naturelle parfaite et garantir un maximum de sécurité et de restitution d'énergie pour les joueurs.

De quoi prendre la balle au bond !

GALA CERCLE SPORTIF DU PLESSIS BOUCHARD (JUDO - SABRE LASER - ESCRIME)

Samedi 29 juin 2019 de 15h à 18h

Gymnase André Guillaumie

Lâchez tout, respirez et partez au Japon avec le CSPB pour assister à la cérémonie officielle de remise des récompenses de nos sportifs.

Un spectacle vitaminé et ludique alliant sport, culture internationale, danse et audiovisuel, le tout axé autour des valeurs du courage et du dépassement de soi, du respect et de l'amitié.

Dépaysage, moments de paix, de joie, de nostalgie et de partage assurés.

Tout public - entrée gratuite

LA « SENIOR MOBILITÉ » EN MARCHÉ

La mobilité des seniors est un enjeu majeur dans notre société. Car si la majorité des Français veut rester à son domicile, il faut, pour ne pas être isolée, que la personne âgée ait la possibilité de sortir et de se déplacer.



Pour mieux répondre aux besoins des personnes âgées, Le Plessis-Bouchard a mis en place un transport à la demande en phase de test pour faciliter leur déplacement au quotidien.

Les personnes de plus de 70 ans pourront disposer d'un mode de transport à la demande qui les aide en toutes circonstances à planifier et vivre un déplacement agréable pour se faire accompagner au marché et au supermarché CORA les mercredis matin et les jeudis matin de 9h à 12h. Ce nouveau mode de transport s'inscrit dans une phase de test. Un premier constat sera effectué au mois de juin et selon les conclusions apportées, le service sera adapté et prolongé en septembre.

Les personnes intéressées doivent contacter directement l'ARIAF au : 0134440095



le mot

Mylène
DERCY

Adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, à l'Insertion, aux Solidarités et à la Petite Enfance

Mieux répondre aux besoins des personnes âgées implique de faire évoluer nos actions et ce nouveau mode de transport en est la preuve. Il vise à favoriser l'inclusion, permettre à chacun de vivre chez soi le plus longtemps possible dans de bonnes conditions, à rompre l'isolement, assurer l'organisation territoriale, l'accessibilité et la qualité de l'offre de services de proximité.

PROTÉGEONS NOS AÎNÉS !

Avec l'été, les épisodes caniculaires sont sources d'inquiétudes. Ils sont difficiles à vivre pour tout le monde, en particulier pour les seniors. En effet, ces derniers sont particulièrement exposés car leur organisme s'adapte moins à la chaleur.

Quels sont les principaux gestes à adopter ? On vous dit tout pour prévenir les risques et protéger sa santé

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool.
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et, si possible, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...).
- Maintenir son logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Penser à donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches et, dès que nécessaire, oser demander de l'aide.
- Si nécessaire, demander conseil à son médecin traitant, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitement médicamenteux régulier (adaptation de doses par exemple).



DES PETITS BONHEURS POUR NOS SENIORS

Dans le cadre de nos manifestations dédiées aux personnes à partir de 70 ans, une journée au Touquet est organisée le 16 juillet au tarif de 30 € par personne. Les inscriptions auront lieu le lundi 17 et mardi 18 juin directement au CCAS de la Mairie. Plus d'informations sur notre site internet pour le déroulement de la journée.

LA VILLE VOUS ACCOMPAGNE

Vous êtes une personne âgée, isolée ou adulte handicapée ?

Sachez qu'au titre de la prévention d'un plan canicule établi par le Préfet du Val-d'Oise, le Centre Communal d'Action Sociale tient à jour en Mairie un registre pour les personnes vulnérables nécessitant une surveillance particulière en cas de forte chaleur. Pendant la durée du plan, les personnes inscrites feront l'objet d'un appel téléphonique quotidien de la part d'un agent du service social et/ou d'une visite à votre domicile en cas d'urgence. Pour cela, veuillez contacter le Service Social de la Mairie au 01 34 13 74 74 ou 01 34 13 76 78.



FÊTE DE L'ÉTÉ ET DE LA MUSIQUE : NOS RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Le 22 juin, c'est une tradition au Plessis-Bouchard, nous fêtons l'Été et la Musique ! Gratuits, festifs, intergénérationnels..., les grands rendez-vous de la Fête de l'Été et de la Musique ont en commun ces trois ingrédients précieux, qui en font de vrais moments de partage et de bonne humeur.

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE : UNE SOIRÉE POP ROCK AVEC LE GROUPE FCOM À 21H.

L'important ? Que les rues s'animent et que les voisins se rencontrent !

Ce dynamisme est aussi la marque de fabrique de cette journée, qui voit lors de la scène ouverte

de 16h à 20h, des amateurs se retrouver toujours plus nombreux pour distribuer de bonnes notes.

Le *Buccardésien* vous donne la clé (de sol) pour que les notes du mois soient à la... portée de votre agenda ! De belles surprises en perspective tout au long de ces journées qui promettent de titiller les oreilles et illuminer les yeux !



le mot

Sylvie
CARTIER

**Adjointe au Maire en charge de
la Culture, de l'Animation et de la
Communication.**

La Municipalité veille à favoriser l'éveil et l'épanouissement des enfants au travers de conditions d'enseignement et d'apprentissage optimales. Il s'agit également de leur permettre de se construire et d'élargir leurs horizons pour devenir les citoyens de demain. C'est parce que nos ambitions dans le domaine éducatif sont élevées que la Ville fait le choix d'investir dans l'enseignement musical en milieu scolaire. Les interventions de l'école municipale des arts et de la musique (EMAM) en milieu scolaire nous permettent de faire découvrir, à tous les enfants, différentes facettes de l'univers de la musique.

PETITS CHANTEURS DEVIENDRONT GRANDS

Après avoir reçu le très talentueux compositeur Julien Joubert, c'est avec enthousiasme et émotion, que les élèves de CM2 de l'école Saint-Exupéry et 6^eC du Collège Pagnol ont présenté l'opéra « M^{lle} Louise et l'aviateur allié ». Très applaudis par un public conquis, les chanteurs et les musiciens des Impertivents ont assuré avec brio.

Le 22 mai dernier, vents, pianos et percussions ont résonné au centre Culturel Jacques-Templier.

Cet opéra pour enfant, publié à l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'appuie sur des faits réels. Les enfants ont été à la fois acteurs et témoins de l'action qu'ils ont mis en scène. Ils ont ainsi découvert des questions délicates comme la dénonciation ou la résistance.

Ce concert a été l'occasion pour les familles des jeunes chanteurs d'apprécier la qualité des interventions de l'EMAM avec la contribution de Mme Bénédicte VITEAU, intervenante en milieu scolaire qui a coordonné l'ensemble du projet monté en partenariat avec les 2 CM2 de l'école Saint-Exupéry et le collège Marcel Pagnol, de la mise en œuvre aux répétitions et mise en scène. Ces belles voix ont été mises en valeur grâce à la pianiste Christine MAUGIS et aux musiciens qui ont répété sous la direction de Stella YAHYA.

Les morceaux se sont enchaînés sous les applaudissements et bien sûr, les regards attentifs des professeurs Mesdames COLLET, GISPERT et TALLEC, qui se sont tant investies tout au long de l'année. Une confiance : elles ont été très fières de la prestation de leurs jeunes protégés ! Une soirée qui s'est révélée pleine de promesses pour les prochains concerts à venir.

Quelle belle conclusion, et que de souvenirs, pour ces élèves qui ont débuté leur apprentissage musical en Moyenne Section dans les écoles du Plessis-Bouchard !



LOGEMENT

UN PERMIS DE LOUER CONTRE L'INSALUBRITÉ

À compter de juin 2019 et afin de lutter contre l'habitat indigne et dégradé, les logements situés dans ces périmètres (Rue Albert-Jérouville, Rue Armand Fallière, Rue Charles-de-Gaulle, Rue de Verdun, Rue du Clos des Vignes, Rue Gabriel-Péri, Rue Grangeret de la grange, Rue Marcel-Clerc, Rue Pasteur, Rue Pierre-Brossolette, Rue René-Hantelle) devront faire l'objet d'une autorisation avant d'être mis en location.



Concrètement, un propriétaire qui souhaite mettre en location son logement doit désormais demander l'autorisation de la Communauté d'Agglomération.

Après inspection des lieux, le Valparisis appréciera si les logements sont suffisamment sûrs, salubres et correctement équipés et vous délivrera un permis de louer, totalement gratuit.

Si vous envisagez de mettre en location un logement qui se situe dans l'un des secteurs définis, rendez-vous sur le site www.valparisis.fr

INTERNET

DU TRÈS HAUT DÉBIT AU PLESSIS

Vous voulez tout savoir sur le déploiement d'Internet par la fibre optique au Plessis-Bouchard? Vous vous demandez comment bénéficier du Très Haut Débit à la maison. Venez rencontrer les techniciens d'Orange **lundi 1^{er} juillet à 19h au Centre Culturel** lors d'une réunion publique dédiée à la fibre optique et à Internet.



En bref...

Une motion au projet de réalisation du Terminal 4

Le Plessis-Bouchard a voté une motion défavorable au projet du Terminal 4 à Roissy-Charles-de-Gaulles lors d'un conseil communautaire le 11 avril dernier. Le dossier de concertation ne donne aucune indication précise quant aux conséquences en termes de survol du territoire du Plessis-Bouchard, mais de sérieuses évaluations estiment à 500 survols supplémentaires (soit de l'ordre de 1 300 au total) par vent d'est, donc par beau temps, à l'horizon 2028.



Fermeture de La Poste

La Poste du Plessis-Bouchard sera fermée du 29 juillet au samedi 17 août. Les services de La Poste seront disponibles au : Bureau de Poste de Franconville 20, boulevard Maurice Berteaux 95130 Franconville. L'offre de La Poste et de La Banque Postale est également accessible en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

La ville recherche



La ville recherche un/une bénévole pour l'accueil du Centre de Loisirs à raison de deux vendredis/mois. Plus d'informations en Mairie.

sortir AU PLESSIS

JUIN - SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS
AU 0134133544

EMAM : École Municipale
des Arts et de la Musique

Les événements ont lieu
au centre culturel
Jacques-Templier
sauf mention spécifique.

Juin

19|06

SPORT

TOURNOI DE FOOT

L'objectif de ce tournoi est de réunir des participants mixtes de 11 à 20 ans autour d'une passion commune : le football.

Au City-parc de 14 h à 18 h

22|06

ANIMATION

PLESSIS SKATE

Au programme : stands de jeux, démonstrations et barbecue. Soyez nombreux à nous faire découvrir vos talents en skate, trottinette et rollers.

De 11 h à 15 h 30 au Skate Parc
Attention : port du casque et de protections obligatoires.

22|06

CONCERT

FÊTE DE L'ÉTÉ ET DE LA MUSIQUE

Scène ouverte aux talents musicaux amateurs dès 16 h.

Soirée Pop Rock à 21 h.

Parc Yves-Carric - Entrée libre



23|06

ANIMATION

FÊTE DU SPORT

En partenariat avec une dizaine d'associations, la Fête du Sport s'attache à favoriser et à promouvoir la pratique d'activités sportives auprès du grand public tout en mettant à l'honneur les associations du Plessis-Bouchard et acteurs sportifs locaux qui œuvrent toute l'année.

Au City Parc, Boulodrome, Parc Yves Calvi et Gymnase Guillaumie de 14h à 17 h



29|06

SPECTACLE

HIP-HOP CONNEXION

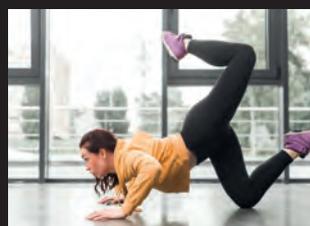
Spectacle annuel de l'association HIP-HOP Connexion.

Une agréable façon de vous faire découvrir nos disciplines ainsi que le travail accompli par nos élèves durant l'année.

Au Centre Culturel à 17 h et à 19 h.

Tarif : 5 €

Contact : M. Carpentier au 06 71 57 83 69 ou par mail à Sebcarpen@hotmail.fr



Septembre

08|09

ANIMATION

FORUM DES ASSOCIATIONS



Toute l'année, elles animent la vie de la municipalité. Dimanche 8 septembre, les associations du Plessis-Bouchard vous donnent rendez-vous de 10 heures à 18 heures au Centre Culturel Jacques-Templier à l'occasion de leur forum annuel. Une quarantaine d'associations culturelles, sportives et sociales seront représentées. Elles sauront répondre aux attentes et besoins de chacun, en cette période de rentrée, à travers des diffusions de documents, présentations d'activités et démonstrations. Ce moment de rencontre et de partage sera également l'occasion de valoriser le dévouement des bénévoles nombreux à s'investir dans l'animation de la commune. Que vous soyez à la recherche d'une activité ou que vous ayez envie de faire du bénévolat, le forum vous permettra de rencontrer les équipes, d'échanger, de communiquer et de vous informer.

Il est vivement conseillé de se munir des chèquiers et éventuellement des certificats médicaux puisque certains clubs et associations sportives prendront dès dimanche les inscriptions pour la saison 2019-2020.

08|09

VÉHICULES ANCIENS

FÊTE ANNUELLE DE L'ARCOP



À tous les passionnés de voitures anciennes ! Notez, dès à présent, la date du dimanche 8 septembre dans vos agendas ! À l'occasion de son rassemblement annuel, l'A.R.C.O.P, Club multi-marques d'Automobiles Anciennes, donne rendez-vous à tous les passionnés au parc Yves-Carric situé Rue Pierre Brossolette, au Plessis-Bouchard.

Restauration sur place, vente de pièces et de miniatures... il y en aura pour tous les goûts. Un événement à ne pas manquer que vous soyez collectionneurs, passionnés ou simples curieux ! Parc Yves-Carric - Entrée libre



PROGRAMMATION EN COURS, À SUIVRE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE ET FACEBOOK ET SUR L'APPLI-VILLE.

Vos démarches DE A À Z

**Vous voyagez bientôt, mais êtes-vous au point sur les documents à fournir lors de l'embarquement ?
C'est le moment d'y penser ! Démarche, coût, durée et validité...
On vous dit tout sur les formalités administratives requises pour voyager sereinement.**



DÉPARTS EN VACANCES : PENSEZ À METTRE À JOUR VOS DOCUMENTS D'IDENTITÉ

Le saviez-vous ? En vue de simplifier les démarches des usagers, un télé-service « Pré-demande CNI / Passeport » est mis en place dans l'ensemble des départements français.

COMMENT JE PROCÈDE SUR LE SITE INTERNET

- 1. Je crée mon compte ANTS**
- 2.** Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité*).
Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mail un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
- 3.** En cas de perte ou de vol de votre CNI, vous devrez :
 1. acheter un **timbre fiscal dématérialisé en ligne**,
 2. *sauf si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé, acheté au préalable.*



ET APRÈS AVOIR EFFECTUÉ MA PRÉ-DEMANDE CNI EN LIGNE

- 1. Je contacte une mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes** pour obtenir les modalités d'accueil.
Pour trouver une mairie près de chez vous, veuillez vous rendre à l'accueil de la Mairie du Plessis-Bouchard ou sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>. Les délais d'attente étant parfois longs, nous vous conseillons de prendre rendez-vous suffisamment à l'avance.
- 2.** Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte mon **numéro de ma « Pré-demande CNI »**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

COMMENT CELA SE PASSE EN MAIRIE

L'agent de mairie :

- rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,
- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le **numéro de votre demande de CNI**.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la production de votre CNI en ligne,
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

***Les démarches pour une demande de passeport sont les mêmes**

Tribunes

Installation illégale des gens du voyage sur le terrain de football

Le 26 mai dernier, une trentaine de caravanes se sont installées par effraction en déplaçant les blocs de pierre qui en obstruaient l'accès. La Police et Monsieur le Maire se sont rendus immédiatement sur place, un voisin ayant signalé leur arrivée, mais ils n'ont pas réussi à empêcher leur installation illégale.

Les gens du voyage ont réalisés des branchements sauvages non sécurisés sur les réseaux électriques et d'eau potable.

Monsieur le Maire avait un rendez-vous le 28 mai avec le Préfet du Val d'Oise et le Sous-Préfet d'Argenteuil, il a donc demandé conformément à la loi, le départ immédiat de ces personnes, en effet, nous bénéficions d'une procédure accélérée car la Ville a répondu à ses obligations en construisant une aire d'accueil intercommunale à Franconville conformément à la loi du 5 juillet 2000.

Le jour même, soit le 26 mai, un arrêté était signé dans la soirée, « Portant mise en demeure de quitter les lieux sous 48h ». Il a été affiché sur place dès le lendemain. Dans son article 2, il stipulait que « si la situation n'évoluait pas, il serait procédé à l'évacuation forcée des résidences mobiles ».

De plus, lors de ce rendez-vous, il a été argumenté que les travaux du nouveau terrain de football commençaient le 4 juin.

Nous remercions les autorités préfectorales pour leur réactivité, car cette situation désagréable s'est réglée en seulement cinq jours.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire, à l'adjoint d'astreinte, aux services municipaux qui étaient sur place lors de l'arrivée des caravanes et qui ont engagé les démarches nécessaires. Les services techniques ont aussi procédé à la remise en état des terrains après le départ des gens du voyage.

La liste majoritaire

Texte non parvenu

Les nouveaux programmes fleurissent au Printemps

Est ce parce que la fin du mandat municipal approche que fleurissent ou réapparaissent les projets d'urbanisme et d'équipements dont notre ville a besoin depuis longtemps ?

Un nouveau collège doit être mis en construction d'ici deux ans. Il sera édifié dans la Plaine du Plessis-Bouchard, près du centre équestre. Mais comment accéder à ce collège, qui sera très excentré par rapport à la ville.

Les rues sont très étroites et comment les élèves se rendront-ils au collège ? Qu'est-ce qui est prévu pour le transport ? Le vélo : pas de piste cyclable digne de ce nom. La voiture des parents : quelle noria le matin et le soir ! Avec en plus des trottoirs très étroits dans les petites rues dont la chaussée est souvent dégradée comme dans de nombreuses voies du Plessis-Bouchard. Les transports en commun : les cars devront passer dans ces petites rues. Un plan de stationnement avec des parkings suffisants devra être mis en place, et, bien sûr, la sécurité devra être assurée.

L'ancien collège devrait être réaffecté, et aménagé selon sa nouvelle destination qui devrait être une école. Que deviendra notre cher et vieux gymnase Guillaumie qui n'est plus aux normes mais qui est toujours utilisé par de nombreuses associations sportives ? sera-t-il remplacé par un futur gymnase qui devrait être construit près du nouveau collège ?.

Veillons à ce que ces nouvelles réalisations s'intègrent bien dans notre cadre de vie et respectent notre environnement. Pensons à la sauvegarde de nos espaces naturels, de la Plaine en particulier, tout en répondant aux aspirations des Buccardésiens.

Les élus de la liste, Une Alternance, un Avenir

Texte non parvenu

Liste 100 % Plessis-Bouchard



Pompes Funèbres Marbrerie

Viardot

Organisation d'obsèques
Transport de corps France et étranger
Contrat prévoyance funéraire
Caveaux - Monuments
Inhumation - Crémation - Accès funéraire

243 rue Louis Savoie 61 rue de Paris
95120 Ermont 95130 Franconville

Tél. : 01 34 15 44 83 Tél. : 01 34 44 02 45
Fax : 01 34 44 02 41 Fax : 01 34 44 02 46

N° Habilitation préfectorale : 16.95.097 N° Habilitation préfectorale : 13.95.123
N° Orias : 07 029 442 N° Orias : 16 004 771



Entreprise
LALANDE

- Charpente
- Couverture
- Isolation
- Démoussage de toit
- Pose de Velux

Tél. 06 11 45 24 70

ZA Saint-Leu-la-forêt
Le Plessis Bouchard



Fayolle

- Travaux Publics
- Génie Civil
- Bâtiment

30, rue de l'Égalité - CS 30009 - 95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax: 01 39 89 14 22 - www.fayolle.eu



**POMPES FUNÈBRES
TURPIN**

N°Azur 0 800 772 137
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**Urgences décès • Permanence 24h/24 • 7j/7
Admission Funérarium**

SERVICES FUNÉRAIRES 01 34 14 37 43
Organisation d'Obsèques - Marbrerie Funéraire - Assurance Obsèques
Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance... Pompes Funèbres TURPIN



84 rue du Général Leclerc
(Face à l'Église Ste-Madeleine)
95130 FRANCONVILLE
01 34 14 37 43
www.pompesfunebresturpin.com

Parce qu'il est des moments où il faut être certain de pouvoir faire confiance



Société Filloux
Travaux Publics / V.R.D.

**VOIRIES
TERRASSEMENTS
EGOUTS
CANALISATIONS**

**5, avenue des Cures
95580 ANDILLY**

Tél. : 01 39 89 21 21
Fax : 01 34 28 06 76

SAINT-PRIX CENTRE VILLE Résidence Le Bailly



Nouveau programme Appartements de grand standing
Du Studio au 5 pièces

- Sur site privilégié
- Proche des commodités
- Dans un jardin luxuriant

LE BAIL À saisir : RARE centre PLESSIS-BOUCHARD 6 TERRAINS À BÂTIR

📍 99, avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix 📞 01 34 16 09 51 🌐 www.constructions-lebail.fr